



CLAP Sud-Ouest
Centre Ressources
Illettrisme

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

N° 21

SEPTEMBRE 2007

Sommaire :

- 2008 : actions de développement des savoirs de base p. 1
- Bonnes pages p. 1
- Les immigrés accèdent peu à la formation dans le cadre professionnel p. 2
- Enfants nouvellement arrivés en France p. 2
- Apprentissage du français par les intérimaires étrangers p. 2
- Accompagnement des personnes dans la rédaction dossier VAE p. 2
- Relation entre formation, chômage, emploi p. 3
- Fonctionnement des dispositifs de formation professionnelle p. 3
- Évaluation en lecture JAPD 2006 p. 3
- Nouveau site Internet ANLCI p. 4
- Nouveau sur notre site p. 4
- Evaluation des apprenants : les évolutions en cours p. 5
- Agenda Interventions p. 5
- Espaces Documentaires p. 6

2008 : les actions de développement des savoirs de base

Pour mémoire, rappelons que le Contrat de Plan État Région 2000-2006 avait permis le fonctionnement des Ateliers de Formation de Base (AFB), qui ont été prolongés en 2007.

Pour 2008, des actions sont inscrites dans le Contrat de Projet État Région 2007-2013. Il s'agit d'actions de « Développement des Savoirs de Base » (DSB). Elles s'appuient sur une charte, commune entre la DRTEFP et le Conseil Régional. Cette charte reprend des points déjà présents dans la charte précédente, celle des AFB, mais apporte des précisions liées au Contrat de Projet.

« L'objectif est d'organiser une offre de formation de qualité assurant un service de proximité aux personnes en difficulté avec les savoirs de base et pour lesquelles l'acquisition de ces savoirs de base peut constituer un

facteur de maintien dans l'emploi (salariés) ou d'accès au marché du travail (demandeurs d'emploi). » L'ensemble de ce programme devra s'articuler avec les initiatives mises en œuvre localement par les réseaux et associations bénévoles. Les actions de formation sont mises en place sur des territoires fragiles, les zones d'emploi difficiles et les territoires de la politique de la ville, sont également concernés les pôles de compétitivité et les territoires en mutation. »

Outre cette importante précision, on retrouve la référence au référentiel du CUEEP, le rappel des prescripteurs potentiels, les éléments qui concernent l'accueil, le positionnement, le parcours de formation, la contractualisation. Si le contenu pédagogique est le même que celui des AFB,

les durées de parcours sont fixées : minimum 20h, maximum 385h. La charte insiste également sur l'animation nécessaire du partenariat avec les prescripteurs. Chaque institution engage son propre marché public. La DRTEFP sur les zones de : Bergerac, Lormont, Libourne, Pau, Bayonne, Agen, Floirac, Sarlat-Terrasson, Lesparre-Médoc, Dax, Arcachon, le Conseil Régional sur les zones de : Fumel, Oloron, Mont-de-Marsan, Langon, Aiguillon, Bordeaux, Cenon, Périgueux, Orthez, Villenave d'Ornon, le Blayais. Le Conseil Régional « a choisi pour sa part sur les zones ciblées, pour faciliter la diversification des parcours [...] de coupler les actions DSB aux remises à niveau. Ces premières devront toutefois garder leurs spécificités pédagogiques.

Bonnes pages

- Dans les *Cahiers Pédagogiques* n° 453, Mai 2007, un dossier : « **Étudier la langue** ».
- Dans *Liaisons Sociales Magazine* n° 75, Octobre 2006, un dossier « **Choisir ses immigrés, une fausse bonne idée** ».
- Dans le *Français dans le Monde* n° 352, Juillet-Août 2007, un dossier : « **De la colonisation à l'immigration** ».
- **Prévenir l'illettrisme** - (J-P. GATE), l'Harmattan.
- **École et familles populaires** (P. PERIER), Presses Universitaires de Rennes.
- **Exclusion et pauvreté en milieu scolaire** (Rapports de l'IGEN), Hachette Éducation.



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »



Les immigrés accèdent peu à la formation dans le cadre professionnel

L'enquête Formation Qualification Professionnelle (FQP) est la principale source disponible sur la mobilité sociale et professionnelle. Elle permet de disposer d'informations



Cette enquête a été menée notam-

ment en 2003, et elle permet d'obtenir des précisions sur les formations depuis les 5 années qui précèdent l'enquête. Au vu de cette enquête, les immigrés accèdent 2 fois moins souvent que les français d'origine à une formation en entreprise. Entre 1998 et 2003, 18 % des immigrés ont suivi au moins une formation, contre 36 % des Français.

ment en 2003, et elle permet d'obtenir des précisions sur les formations depuis les 5 années qui précèdent l'enquête. Au vu de cette enquête, les immigrés accèdent 2 fois moins souvent que les français d'origine à une formation en entreprise. Entre 1998 et 2003, 18 % des immigrés ont suivi au moins une formation, contre 36 % des Français.

Les écarts constatés sont confirmés quels que soient l'âge, le sexe ou le

diplôme. A niveau de formation initiale identique, les immigrés enregistrent toujours des taux d'accès à la formation en entreprise bien inférieurs à ceux des Français d'origine.

Source : Formation Emploi n° 94 (Avril / Juin 2006), article de D. Gelot et C. Minni « Immigration et marché du travail ». Disponible au prêt au Centre Ressources, 176/182 rue Guillaume Leblanc, Bordeaux.

Enfants nouvellement arrivés en France : le rendez-vous avec l'école

C'est le titre du n° 110 de la revue « Écarts d'Identité » édité par l'ADATE, à Grenoble.

On y trouve une foule d'articles centrés sur la scolarisation des jeu-

nes migrants. Il y a des informations sur les dispositifs et structures spécifiques internes à l'Éducation Nationale, des données issues de la sociologie, des réflexions sur la place à accorder aux parents, le

compte-rendu d'une étude portant sur les enseignants issus de l'immigration, des interviews...

ADATE : 10/12, place des Écrins 38600 FONTAINE (04 76 53 04 86)

Apprentissage du français par les intérimaires immigrés et/ou issus de l'immigration

Des millions de personnes, à des degrés divers, éprouvent des difficultés à communiquer, lire, écrire, en français. Cela concerne entre autres les personnes immigrées et/ou issues de l'immigration qui se trouvent confrontées à des obstacles importants dans l'accès à l'emploi et fragilisés en ce qui concerne le

maintien dans l'emploi.

La Direction de la Population et des Migrations (DPM), l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) et le Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire (FAF-TT, Organisme Paritaire Collecteur Agréé auprès des entreprises d'intérim) ont signé un accord le 29 mai 2005,

visant à mener des formations d'apprentissage du français à destination des personnes immigrées et/ou issues de l'immigration travaillant dans le secteur du travail temporaire.

Plus d'informations :

<http://www.lacse.fr>

<http://www.faftt.fr>



Accompagnement des personnes dans la rédaction de leur dossier VAE

Petit rappel : en région Aquitaine, une expérimentation est en cours, qui vise à permettre à des personnes ne maîtrisant pas bien les savoirs de base et notamment l'écrit d'accéder à la délivrance d'un titre ou diplôme professionnel par la validation des acquis de l'expérience

(VAE). Il a été décidé d'élargir l'expérimentation à tous les titres et diplômes relevant des Ministères : du Travail, de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture, des Affaires Sociales. D'ores et déjà, plusieurs parcours sont engagés, soit à partir des CIBC, soit des « référents »

concernés des Ministères ou d'associations ou d'organismes.

Contact :

Yves Guégan - CLAP/CRI
05 57 01 56 90

Bernadette Loustalot - CRIS AREPA
05 57 81 45 74

Relation entre formation, chômage, emploi

On peut trouver sur le site de l'INSEE (Rubrique : La France en faits et chiffres) des informations qui sont en principe actualisées. Elles permettent de mettre en évidence le lien très fort entre le niveau de formation et le chômage.

Par exemple, en 2005, parmi les sortis depuis 1 à 4 ans de la

formation initiale, 10 % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long sont au chômage. Mais pour la même période ceux qui ont uniquement le Brevet, le CEP (Certificat d'Études Primaires), ou sont sans diplôme, sont 41 % à être au chômage. Si l'on considère les sortis depuis 11 ans et plus de la

formation initiale, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ne sont plus que 5 % à être au chômage, mais ils sont encore 11 % dans cette situation parmi les personnes qui ont au plus le Brevet des Collèges.

INSEE : www.insee.fr

Fonctionnement des dispositifs de formation professionnelle

Un rapport établi par une mission du Sénat, après 6 mois d'auditions (dont celle de l'ANLCI) et de déplacements dessine le panorama du fonctionnement de la formation professionnelle.

Trois constats s'imposent : la complexité du système, le cloisonnement des dispositifs, les corporatismes : plus de 1200 diplômes ou titres professionnels sont délivrés par 7 ministères certificateurs (dont

plus de 600 par l'Éducation Nationale), on décompte 98 Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA, chargés de la gestion des fonds de la formation professionnelle des entreprises).

Avant de présenter des pistes de travail visant à améliorer le fonctionnement, le rapport reprend quelques chiffres :

- 15 % des élèves entrent au collège sans maîtriser les savoirs fondamentaux
- 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée est en situation d'illettrisme
- 160 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans

qualification ni diplôme

- Un enfant d'ouvrier a 4 fois plus de risque de sortir du système scolaire sans diplôme qu'un enfant de cadre, et 17 fois moins de chances d'entrer dans une grande école qu'un enfant d'enseignant ou de cadre supérieur.

Le rapport, ou une synthèse de 4 pages sont disponibles sur le site du Sénat : www.senat.fr, puis : « Les rapports », puis : « Les rapports d'information et de contrôle ».

Rapport d'information n° 365, du 4 Juillet 2007.



Les évaluations en lecture dans le cadre de la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) pour l'année 2006

En 2006, près de 800 000 jeunes (hommes et femmes) de 17 ans ou plus et de nationalité française ont participé à la JAPD. Durant cette journée, ils ont passé une épreuve d'évaluation de la compréhension de l'écrit. Cette épreuve permet de repérer trois ensembles de difficultés :

- Pour la reconnaissance des mots (ce qui amène des personnes à consacrer leur attention à déchiffrer les mots, plutôt que le sens du texte)
- Une connaissance insuffisante du

vocabulaire

- Une mauvaise compréhension de ce qui est lu.

En fonction des résultats à ces tests, ils sont répartis en 4 grandes catégories :

- Difficultés sévères de lecture : 4,8 %
- Très faible capacité de lecture : 6,9 %
- Lecteurs médiocres : 9,6 %
- Lecteurs efficaces : 78,7 %

A noter que dans son document : « Illettrisme, les chiffres de Juin

2007 », l'ANLCI présente, par département, les chiffres des jeunes en situation d'illettrisme. Les chiffres ne reprennent que celui des jeunes « en difficultés sévères de lecture ».

Disponible sur notre site :

www.clap-so.org sur la page d'accueil : « Du nouveau sur les chiffres de l'illettrisme », puis « Les évaluations dans le cadre de la Journée d'Appui et de Préparation à la Défense (JAPD) ».

Note d'information n° 07-25, Mai 2007, Ministère de l'Éducation Nationale.

Nouveau site Internet de l'ANLCI

On peut y consulter et télécharger :

- Le compte-rendu de la rencontre nationale de Lyon des 20-21-22 Juin 2007. Plus de 600 personnes y ont participé. Cette rencontre nationale a été préparée en amont par 24 rencontres régionales, qui ont réuni plus de 2500 participants.

Plusieurs thématiques ont été traitées dans les réunions régionales (et départementales dans certaines) :

- Les jeunes et l'accompagnement vers l'insertion (Aquitaine, Bourgogne, Rhône-Alpes, Nord Pas de Calais)
- Repérage, sensibilisation (Corse, Guadeloupe, Limousin)
- Prévention (Alsace, PACA, Bretagne)
- Entreprise (Haute Normandie, Île-de-France, Centre, Languedoc Roussillon, Pays de la Loire, Poitou Charente)
- Actions culturelles (Champagne Ardenne, Martinique, Picardie)
- Accompagnement des adultes (Auvergne, Franche Comté, Lorraine, Réunion, Guyane, Midi-Pyrénées)

Les documents sont téléchargeables sur le site de l'ANLCI, à la rubrique : [Forum](#)

Par ailleurs, d'autres documents sont également téléchargeables :

- Juin 2007 : Illettrisme : les chiffres
- Juin 2007 : Le bénévolat, un engagement de qualité
- Plaquette de présentation de l'ANLCI
- Plaquette de sensibilisation destinée aux entreprises
- Le Cadre Nationale de Référence de l'ANLCI

Site de l'ANLCI : www.anlci.fr

Nouveau sur notre site

Plusieurs rapports officiels, en téléchargement possible : www.clap-so.org, puis « CRI », puis « informations, définitions, liens vers d'autres sites », puis « accès à quelques textes ».

Dans la rubrique : immigration - intégration :

- Les discriminations à raison de l'origine dans les embauches en France

Dans la rubrique : différents rapports récents traitant de l'immigration :

- Rapport annuel 2006 de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations)
- La lutte contre le racisme et la xénophobie
- Charte de la laïcité dans les services publics et autres avis

Dans la rubrique : Éducation Nationale : quelques textes officiels :

- Évaluation de l'enseignement dans l'académie de Bordeaux
- Rapport de mission sur l'enseignement de la grammaire (Bentolila)
- La contribution de l'enseignement prioritaire à l'égalité des chances
- Rapport de mission sur l'acquisition du vocabulaire à l'école élémentaire

Dans la rubrique : savoirs de base en situation professionnelle :

- Enquête sur le rapport à l'écrit des stagiaires de l'Afpa
- La sécurisation des parcours professionnels

Dans la rubrique : textes sur l'apprentissage de la lecture :

- Note sur le suivi de la mise en œuvre de l'évaluation des élèves à l'entrée en CE1
- Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie : bilan des données scientifiques

Également disponible, dans la rubrique « nos publications », puis les « AFB » (Ateliers de Formation de Base), un document présentant des éléments de synthèse sur les AFB en 2006.



Évaluation des apprenants : les évolutions en cours

Des évolutions importantes ont eu lieu, nationalement, en ce qui concerne l'évaluation des stagiaires. Pendant très longtemps, l'ex-FASILD a utilisé dans les différentes actions de formation linguistique qu'il a soutenues un référentiel de formation, celui du CUEEP (Centre Universitaire d'Économie et d'Éducation Permanente, de Lille). Il servait de cadre, à partir des 4 étapes qui le compose, pour construire des activités pédagogiques proposées aux personnes engagées dans une formation linguistique. Il pouvait aussi être

utilisé pour construire des supports d'évaluation des personnes, pour permettre un positionnement précisant les contenus de la formation linguistique mise en place. La mise en place de l'Agence Nationale de l'Accueil des Étrangers et des Migrations (ANAEM), le caractère obligatoire de la signature et du respect du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), la création du Diplôme Initial de Langue Française (DILF) et son utilisation dans le cadre du CAI depuis 2007 ont modifié le contexte. De plus, l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale

et l'Égalité des Chances (L'ACSE, qui a pris le relais du FASILD), dans son dispositif de formation 2007 utilise pour la première fois la référence au « DELF A1 » (et oui). Il s'agit du Diplôme d'Études en Langue Française A1. En réalité, le DILF d'une part, le DELF A1 d'autre part s'appuient sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) lequel est organisé en 6 niveaux, qui sont censés marquer un degré d'utilisation de la langue.

CECR	A1.1	A1	A2	B1	B2	C1	C2
DILF							
DELF	DILF	DELF A1	DELF A2	DELF B1	DELF B2	DALF C1	DALF C2
DALF							
Utilisateur	Élémentaire			Indépendant		Expérimenté	

Plus d'informations : www.ciep.fr

A côté de ce qui existe dans le domaine de la formation linguistique pour les étrangers, la question est également posée pour les personnes qui relèvent de la « Lutte contre l'illettrisme ». L'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) dans son « Cadre National de Réfé-

rence » (disponible sur le site www.anlci.fr) s'appuie également sur des documents européens, notamment « Réaliser un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie », et parle de compétences de base. L'ANLCI organise également une

rencontre (Lyon 10 et 11 Septembre 2007) pour présenter le travail issu de 10 pays différents (projet MODEVAL, voir www.modeval.org). Il s'agit d'établir (à terme) un guide pour la construction d'outils d'évaluation ciblant les personnes en difficulté face à l'écrit.

Agenda des interventions

Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse électronique, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

Autour de l'écrit : journées avec Danielle de Keyzer, ouvertes à tous les départements

1. Approche comparée des différentes méthodes de lecture : 2 journées à Bordeaux
2. Présentation de la Méthode Naturelle de Lecture Écriture : 2 journées à Bordeaux
3. La MNLE et les adultes en

situation d'illettrisme : 1 journée à Bordeaux

Journées avec Mohamed Fazani (ALIFS), ouvertes à tous les départements

Repères sur les politiques d'immigration et d'intégration : 1 journée à Bordeaux

Accès aux droits pour l'immigration : les enjeux des chartes : 1 journée à Bordeaux.

Réflexion sur les pratiques de relations interculturelles : 1 journée à Bordeaux.

Développement des savoirs de base : les publics scolarisés en France en difficulté avec l'écrit :

- 5 journées à Bordeaux

VAE : le travail du transcripteur à Dax et Mont-de-Marsan

Méthode audio Connexions pour FLE débutant à l'oral à Bordeaux, Pau, Bayonne, Agen

D'autres journées seront prévues en octobre dans les Landes et en novembre en Dordogne. Vous recevrez les informations.

Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques.

Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.



CLAP Sud-Ouest

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie : cri@clap-so.org



Puis rubrique « Centre
Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeur de la publication : Pascal PILET
Responsable de la publication : Yves GUEGAN
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 2365 exemplaires par courriel

Espaces documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

- C.D.D.P (Contact : Mme Valérie BALIER)
4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**
☎ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84
- L'Atelier (Contact : Mme Cathy DELBASTY)
40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**
☎ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LANDES

- CDDP (Contact : Mme Amandine GIRARD)
614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**
☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE (Hors CRI)

- Pays Médoc (Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)
21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT**
☎ 05 57 75 18 92 Fax 05 57 75 18 90
- Mission Locale (Contact : Mme Marie VALERE)
189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE**
☎ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27
- Mission Locale (Contact : M. Lucas PROUDHOM)
17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE**
☎ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44

LOT- ET- GARONNE

- Mission Locale (Contact : Mlle Virginie LE CORRE STEINBACH)
110, boulevard de la Liberté 47000 **AGEN**
☎ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62
- Mission Locale (Contact : Mme Marianne JULIEN)
13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**
☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

- Mission Locale (Contact : Mme Josiane ViAUD)
Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**
☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49
- Mission Locale (Contact : Mme Muriel HIRIART)
74, rue d'Espagne 64100 **BAYONNE**
☎ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

GIRONDE

- CLAP / Centre Ressources Illettrisme
176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**
☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99
- Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Mardi et Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
Mercredi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h30

Fermé le mercredi matin et vendredi après-midi